Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 029-212900773-20260708-CM26_06006-DE

Date de mise en ligne :

Guissény
Gwiseni
Finistère
Pen-Ar-Bed
Tél / Pellg : 02 98 25 61 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUISSÉNY N°CM/26-06006

Date d'envoi de la convocation : 2 juillet 2026

Nombre de membres en exercice	= 19
Présents	= 14
Votants	= 19

RÉUNION DU 8 JUILLET 2026

Dotation 2026 pour la gestion de la future Réserve naturelle régionale de Guissény

L'an deux mille vingt-six, le huit juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Jean-Louis BONDU, Maire.
Étaient présents : Violaine BODENNEC, Jean-Louis BONDU, Herveline CABON, Florian CARDINALE, Mickaël CONQ, Jean-François DELAPRÉ, Vanessa FLAUX, Sandrine FLOCH, Fabien GINESTE, Stéphanie GUEGUEN, Isabelle HERFELD, Gérard LE GUEN, Sylvain L'HÉVÉDER, Cécile LORMEAU, Raphaël RAPIN formant la majorité des membres en exercice.
Excusés et représentés : Jean-Marie TRÉHORET, Florian CARDINALE, Michel RINNA, Laurence GUERINET Marilène BACK donnant respectivement procuration à Jean-François DELAPRÉ, Fabien GINESTE, Sandrine FLOCH, Raphaël RAPIN et Isabelle HERFELD,
Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales. Stéphanie GUEGUEN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur Jean-François DELAPRÉ, adjoint au Maire en charge des finances, explique que le classement de la Réserve naturelle régionale « Marais, Dunes, Baies de Guissény » a été voté par le Conseil régional de Bretagne en octobre 2025. La RNR concerne un peu plus de 600 hectares en tout couvrant principalement des terrains publics (Conservatoire du littoral, Commune de Guissény, Département, Etat), des terrains privés dont les propriétaires ont donné leur accord de principe et du domaine public maritime de l'État (400 hectares).

En fonction des modalités de l'aide financière régionale en faveur des RNR, une dotation annuelle jusqu'à 65 000 € est attribuée par le Conseil régional à la Commune de Guissény en tant que gestionnaire de la réserve ; une part d'autofinancement est attendue par le gestionnaire. Pour 2026, il est prévu une dotation complète. Cette dotation annuelle se répartit entre un budget de fonctionnement et un budget d'investissement.
Conformément à la demande de la Région, le budget prévisionnel fait apparaître les principales autres aides allouées à la commune pour la gestion des Espaces naturels : soutien Natura 2000 (FEDER/Région), gestion des terrains du Conservatoire du littoral (Département du Finistère).

Pour 2026, le volume horaire prévu pour la RNR est d'environ 2 400 h (1,5 ETP). Les principales missions pour la RNR sont :

- Mise en place des instances de gouvernance et mutualisation avec autres outils de protection : composition du comité consultatif de gestion (COGES) et mutualisation avec comité de pilotage (COPIL) Natura 2000, en échange avec la Région et les services de l'État ; travail en vue de la création d'un Comité scientifique mutualisé avec autre(s) réserve(s) ; réunion propriétaires privés engagés.
- **Lancement de la démarche de plan de gestion** : travail préparatoire (bibliographie, guides méthodologiques, définition enjeux, etc.) ; formation CNFPT (5 jours) pour Titouan LE REST à la méthode Plan de gestion CT88 ; organisation et animation des réunions de concertation.

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 029-212900773-20260708-CM26_06006-DE

Date de mise en ligne :

- **Commissionnement et assermentation Réserve naturelle** : formation OFB (5 semaines) pour Nicolas LONCLE au commissionnement agent Réserve naturelle ;
- **Mise en place et diffusion de l'information sur la réglementation Réserve naturelle** : Conception des panneaux d'entrée de site et production ; travail sur les autres outils d'information (supports numériques et plaquettes) ;
- **Création d'un poste pour la médiation scientifique** : en lien avec les actions de diffusion d'information et en vue du développement des actions pédagogiques, réflexion pour la création d'un poste de médiateur avec un recrutement au dernier trimestre ;
- **Suivi démarche régionale Breizh Natur'Adapt** (intégrer le changement climatique dans la gestion des espaces naturels) : fin de la phase 1 et préparation de la phase 2 ;
- **Suivi du projet de renaturation du site de Skol an Aod et future Maison de site** ;
- **Organisation de la Réserve** (Archivage des données et dossiers phase de préfiguration de la RNR ; Adaptation des outils de suivi ; Acquisition équipements) ;
- **Aménagement d'équipement d'accueil du public** (passerelle franchissement zone humide Vougo) (report d'opération 2025) ; complément d'aménagements pour palissade observatoire.

Le budget proposé pour 2026 est le suivant :

Dépenses de FONCTIONNEMENT	**Montant TTC**		**RESSOURCES**	**Montant**	**%**
Dépenses de personnel	93 715,42 €		**1 – Aides publiques**		
Achats - petit matériel - équipements	4 080,00 €		Union européenne (NATURA 2000)	21 384,03 €	15,22 %
Services extérieurs - prestations intellectuelles	5 358,00 €				
Dépenses indirectes dont frais de structure	18 169,63 €		Etat – Région (NATURA 2000)	13 768,00 €	9,80 %
Autres dépenses	6 000,00 €				
			Région (Dotation RNR)	65 000,00 €	46,26 %
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (F)	**127 323,05 €**		CD 29	6 500,00 €	4,63 %
			CLCL	0,00 €	0,00 %
			Tourisme Côte des légendes	1 002,00 €	0,71 %
			2 – Autres ressources	0,00 €	0,00 %
			- aides privées		
Dépenses d'INVESTISSEMENT	**Montant TTC**		**3 – Autofinancement sur dépenses éligibles**		
Panneaux RNR et autres supports info	12 000,00 €		- fonds propres	32 869,02 €	23,39 %
Matériaux réparation aménagement sternes	1 200,00 €				
TOTAL (I)	**13 200,00 €**		**4 – Contributions en nature**	0,00 €	0,00 %
			- NC		
TOTAL DES DEPENSES (F+I)	**140 523,05 €**		**TOTAL DES RESSOURCES**	**140 523,05 €**	**100,00 %**

DÉLIBÉRATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, par 19 voix pour,

Article 1 : autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide de 65 000 € du Conseil régional pour la dotation annuelle 2026 en faveur de la Réserve naturelle régionale.

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 029-212900773-20260708-CM26_06006-DE

Date de mise en ligne :

Article 2 : autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires aux demandes d'aide et acquisition pour la réalisation de l'opération.

À Guissény, le 8 juillet 2026
Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Jean-Louis BONDU

La secrétaire de séance,
Stéphanie GUEGUEN

